L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI, 30 OCTOBRE 1889.

Mariage.

Aujourd'hui, à 11 heures du matin, sans bruit, à la Cathédrale St-Louis, le mariage de Mlle Stella Castellanos et de M. Fernand May.

Nous n'avons pas le plaisir de connaître M. May et nous le regrettons, à entendre les éloges qu'en nous fait-on de lui.

Quant à la famille, nous savons qu'elle est l'un des types les plus charmants, les plus achevés de cette société créole si appréciée partout, si marquante aux Etats-Unis. Elle sera le bonheur du foyer conjugal, après avoir été la joie la douce chanson de la maison paternelle.

Qualités du cœur, qualités de l'esprit, elle a hérité tout cela d'une mère dévouée, nature d'élite ; d'un père que nous sommes heureux toujours de compter parmi nos vieux amis, le Dr J. J. Castellanos, un médecin doublé d'un lettré, et ce qui vaut mieux encore, d'un honnête homme dans toute la grandeur du mot.

L'heure à laquelle doit avoir lieu la touchante et imposante cérémonie, ne nous permettra pas d'y assister. Nous le regrettons doublement : d'abord parce que nous aurions aimé à porter nos meilleurs souhaits aux mariés, à leurs familles ; et puis parce que nous aurions trouvé là l'occasion d'entendre un talent fin, une chanteuse sympathique : Mlle A. Grima.

Ce double regret exprimé, nous envoyons par la plume aux mariés les vœux bien sincères que nous aurions voulu leur adresser de vive voix.

—Dans l'article que nous avons consacré hier à l'Opéra, on lit ce passage ayant trait à quelques-uns de nos confrères de la presse :

"Et le plus souvent lorsqu'il leur fant enfin prononcer une condamnation, ils le rédorent, pour nous le barbarisme, autant qu'ils le peuvent et alors on ne la découvre guère qu'en lisant attentivement entre les *lignes*. Critique samaritaine, n'est-ce pas ?"

Est-il besoin de dire que nous avons écrit : "entre les *lignes* ?"

Théâtre de l'Opéra.

La direction de l'Opéra nous prie d'annoncer que la mise à l'enchère des sièges disponibles encore pour la soirée d'ouverture aura lieu demain, jeudi, non plus à la Bourse des Encanteurs, ainsi qu'il avait été publié, mais à la Rotonde de l'Hôtel St-Charles. L'heure aussi a été changée ; l'encan commencera à sept heures du soir.

On s'est décidé au choix de cette heure parce qu'elle est plus à la convenance des hommes d'affaires et des employés.

Les abonnés s'empresseront de retirer leurs coupons au bureau de la direction rue Toulouse, ce qui allégera notablement la tâche de l'administration et les économiera les frais d'employés, qu'il lui eut falu mettre en campagne pour l'envoi à domicile.

Le contrôleur M. Landry se tient actuellement à son bureau tous les jours, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

—Nous avons reçu la bonne visite de Mlle Rémy, chanteuse légère de grand opéra et d'opéra-comique ; de Mlle Vallalier, première dugazon et de M. Maire, premier ténor de traductions et d'opéra-comique.

Ces artistes sont recommandés par d'excellents précédents et nous espérons avoir bientôt à écrire qu'ils ont repris ici la chaîne des succès obtenus par eux, nous dit-on, sur les scènes marquantes de la province française.

Mlle Rémy débutera dans le rôle de *Marguerite* et Mlle Valgalier, dans celui d'*Urbain*, des *Huguenots*. Le début de M. Maire sera lui vraisemblablement dans *La Juive*, rôle de *Léopold*. M. Maire était accompagné de M. Lenfant, le sympathique et distingué chef d'orchestre, qui nous a parlé de lui en termes très flatteurs.

Décoration des tombes.

A la veille de la Toussaint nous venons encore rechamander M. V. Ausman, le fleuriste dont la réputation date de loin et qui sait que réputation oblige. Son jardin, situé au coin des rues St-Pierre et Marais, est comme en liesse ; comme abondance, comme variété, il fait honneur à la flore de la Louisiane.

Si vous voulez choisir vous même vos fleurs de la Toussaint, visitez le ; vous y trouverez ample, élégante moisson et des employés empressés à son service. Vous emporterez de là de quoi parfaire une charmante ornementation.

Si, au contraire, il vous convient de confier à M. Ausman la confection de vos bouquets, nous vous redisons en pleine assurance qu'il y excelle et ne vous causera qu'un embarras : celui du choix entre mille formes plus heureuses les unes que les autres.

Quant à ses prix l'échelle en est longue ; il en est pour les bourses les plus modiques.

Ainsi qu'on le peut voir par une annonce publiée sur notre première page, M. V. Ausman dépose aussi chez vous à sa clientèle à la confiserie Pellegrini, coin des rues du Canal et des Remparts ; au marché Poydras, table de M. L. Fleckinger, et chez M. P. Buel, 412 rue Dryades.

Nous croyons savoir encore qu'il aura, pour la Toussaint, un dépôt de fleurs, bouquets, ornements, de tous modèles, au Marché Français.

Grand Opera House.

Le joli théâtre de la rue du Canal est en veine ; encore une semaine féconde au bravo et en pièces trébuchantes ; pièces de monnaie, bien entendu.

Le drame *Guilty without crime* et la troupe qui le joue lui valent ce bon résultat, et, par conséquent, l'ouvrage restera sur l'affiche jusqu'à la conclusion de la présente semaine.

Il a sa partie sombre, cela va de soi, mais le comique aussi le traverse ; en somme on passe là une soirée agréable, grâce à l'œuvre ; grâce aussi à Mlle Rosie Austin et M. Dore Davidson.

On annonce pour dimanche 3 novembre : *Hold by the enemy*.

Théâtre St-Charles.

La semaine continue d'être heureuse pour Mlle Agnès Herndon, une artiste très flattueusement chaude et qui mérite la place qu'elle occupe.

Hier encore en réunite a été complète dans son rôle de la *Belle Marie*, qu'elle reprendra aujourd'hui deux fois, en matinée et le soir. Elle est bien secondée, et cet engagement laissera certainement les meilleurs souvenirs.

Dimanche prochain, *Cal Wagner's Old Time Minstrel*, une compagnie d'excellent renom.

Spanish-Théâtre.

En attendant l'ouverture de notre Congrès fédéral, où l'on va probablement batailler fort, M. Eugène Robinson a ouvert son Congrès de beauté Circassienne, tout pacifique celui-là. Aussi la galerie est-elle toujours nombreuse. Vous verrez là encore, entr'autres curiosités, une jeune femme plantée, nageant dans l'air, des étincelantes paillettes et une trompe comique.

Donnez vos ordres à M. E. GARCIA pour le charbon MONTEVALLO, BRYNA et SPLINT, et ils seront promptement exécutés.

LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE.—On sait qu'elle est la première du monde. Avec les dernières acquisitions inscrites au répertoire, elle renferme, aujourd'hui, 2,078,000 volumes, suivie de près par le British Museum dépassant le million. Les autres bibliothèques plus importantes sont celles de Munich, qui a environ 800,000 volumes, de Berlin qui en a 700,000, de Dresde 500,000 et de Vienne 300,000. La bibliothèque du Vatican n'a que 20,000 volumes, mais elle possède, en outre, 25,000 manuscrits d'un intérêt considérable.

LES ÉLECTEURS LÉGISLATIVES EN FRANCE.—M. Spuller a dit, dans un discours récent :

"Les élections législatives ont été faites dans un esprit de sagesse et ont été pour l'Europe un sujet de stupéfaction plus grand encore que pour Paris et l'Europe entière."

Charbon SPLINT, 45 cts le baril.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 30 oct. 1889

—Indications pour la Louisiane : Beau temps, un peu plus chaud vents variables.

Température du 29 octobre 1889.
Thermomètre de H. & L. Grafton, Opticiens, No 145 rue du Canal.

Heures	Centigrade et Réaumur.	Fahrenheit	Centigrade
7 heures du matin	20	68	20
12 M.	24	75	24
3 P. M.	24	75	24
6 P. M.	22	72	22

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS

Inscrits au Bureau de Santé sous les dernières 24 heures.

Mariages.

George Leibhaye à Mlle Sarah E. Marks.
John Raleigh à Mlle Cassandra R. Simms.
Joseph Marron à Mlle Juliette Cousins.
Peter Perry à Mlle Antoinette Hecker.
Emile C. Jouanne à Mlle Berthe E. Knopf.
Louis Karl à Veuve Christian Bauer.
Arthur E. Sapp à Mlle Marie F. Charbonnet.
Philip J. Mahoney à Mlle Jeannette Poldner.
Geo. D. Ellilich à Mlle Elizabeth Magtich.
Jos. F. Crusson à Mlle Louise A. Brugier.

Naissances.

Mme Christian Ansell, un garçon.
Mme John Reeder, un garçon.
Mme Robt. E. K. Whitaker, un garçon.
Mme Wm. Hoffmann, Jr., une fille.
Mme John H. Gardner, un garçon.
Mme Henry L. Rick, une fille.
Mme Alex. Schlosser, une fille.
Mme Jules Pannell, une fille.
Mme Peter Rey, un garçon.
Mme Louis F. Schmidt, un garçon.
Mme Bruno Sensinger, une fille.
Mme Guiseppe Carbos, une fille.

Décès.

Louis Dair, 30 ans, 102 rue Marengo.
Veuve Robert Angell, 78 ans, 154 rue Julia.
Thos. Dillon, 27 ans, 63 rue Union.
Henry Tulagne, 10 jours, 163 rue Dryades.
Allen Barrows, 7 jours, rue Tchoupitoulas, près Peniston.
Hypolite Bergeron, 48 ans, 33 rue Prieur, côté sud.
Mme Félix Darensoux, 66 ans, 158 rue Ste-Anne.
Anna H. Richardson, 27 ans, 371 rue St-Pierre.
Veuve L. R. Powell, 59 ans, 161 rue du Camp.
Joseph Cook, 11 mois, rue Septimes, près Berreane.
Enfant du sexe masculin de Mme Derbigin, 4 jours, 185 rue Johnson, côté nord.
Veuve Victorine Edmand, 97 ans, coin Orléans et Tréma.
Thomas Duggan, 6 mois, 116 rue Howard.
Mme Christine Rhodes, 45 ans, 534 1/2 rue Bayonne.
Pointe de danger—38 rue Homer, Alger, et 119 rue Pramière ; le drapeau de diphthérie a été posé.

Ventes Décrites au bureau de l'annotateur des aliénations :

Union Homestead Association à Mme E. Grafton, un terrain borné par les rues Valence, Cadis, Pitt et Prytanée, $2,824.

Succession de J. Monestes à J. Bordes, un terrain borné par les rues Bienville, Douane, Bourgogne et Remparts, $2,050.

Mme C. Rhodes à Mlle J. M. Hofer, un terrain borné par les rues Jackson, Laurent, White et Josephine, $2,000.

Mme G. Canby et autres à T. Peterson, deux terrains bornés par l'avenue Lafayette et les rues Chartres, Port et Royale, $2,500.

Cour de Circuit.—MM. Berthold et Jennings, de St-Louis, contre la Independant Improvement Lumber Company, pour $2,400, à 10 pour cent d'intérêts.

Cour Civile.—Thos. King et Carlo Repetto font cession de biens, Actif, $562 32 ; passif, $5,737 63.

Louisiana Homestead Association contre S. R. Oliver, pour $1,544 12.

W. R. Perkins contre Geo. Creath pour $412.75.

Frank A. Lee contre le Bureau des Assesseurs pour obtenir une réduction.

Les successions Sol. Levy et J. C. Mooby sont ouvertes.

Elizabeth Stanton demande l'émancipation.

Cour Criminelle.—Mme Michel McVay, voies de fait, $10 ou 10 jours.

Première cour de recorder.—Parmi les nombreux flâneurs qui encombrent les abords de la 1ère Cour de Recorder, se trouvait un nègre du nom de Fred Hale, qui moyennant finances promettait à ceux qui étaient cités en cour d'arranger leur affaire. Ayant été dénoncé, il a été arrêté et condamné à $25 ou 10 jours, et le juge Murphy a annoncé son intention formelle de disperser cette bande de rodeurs.

CONSEIL MUNICIPAL.

Demande de fonds par le School Board—Message spécial du Maire.—Encore un plan de drainage.—Adoption d'une ordonnance pour la suppression du jeu.

Le Conseil a tenu hier soir sa 2me séance du mois d'octobre, sous la présidence du maire Shakspeare. Il s'est réuni à 7 heures. Trente membres étaient présents.

Le secrétaire Manning donne lecture du message du maire ainsi conçu :

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
Hôtel de Ville, 29 octb. 1889.

Au Conseil :

1. Rapport du trésorier pour les semaines finissant les 5, 12, 19 et 26 octobre 1889.

2. Rapport du commissaire de police et des édifices publics relatif au changement d'une lampe électrique dans le square Lafayette, au travail des prisonniers, à l'ordre donné aux locataires des marchés de peindre leurs étals conformément à l'ordonnance, etc.

3. Communication du Voyer relative à l'établissement d'un quai aux immondices au pied de la rue des Ursulines.

4. Communication du maire de Chicago, qui demande au Conseil de choisir cette ville comme site de l'Exposition de 1892.

5. Pétition de la Planters' Sugar Refinery Company pour obtenir l'autorisation de placer des tuyaux souterrains aboutissant au fleuve.

6. Communication du chef Hennessey, qui demande au Conseil de prendre des mesures pour la fourniture de couvertures pour les prisonniers des diverses stations de police.

7. Communication du Board of Control du Nouveau Basin, qui demande la nomination d'un comité chargé de s'entendre avec un comité de marchands au sujet de la réparation de la rue Julie et de l'avenue Howard.

8. Communication du directeur de la Southern Pacific Company, pour obtenir le pavage des rues Lafayette, Dryades et Front.

JOS. A. SHAKSPEARE,
Maire.

Communication du Bureau des Ecoles qui demande au Conseil de voter des fonds pour maintenir les écoles ouvertes pendant le mois de décembre. Les membres du School Board étaient tous présents et M. Chas F. Buck a pris la parole pour montrer au Conseil l'utilité du vote d'une somme supplémentaire et combien il serait honteux pour une ville de progrès comme la Nouvelle-Orléans de se voir obligée de fermer faute d'argent les écoles publiques pendant la meilleure saison de l'année. Il n'est pas juste de priver les enfants d'une instruction à laquelle ils ont droit, sur laquelle comptent leurs parents.

L'allocation accordée au School Board est tout-à-fait insuffisante malgré l'économie qu'il apporte au maniement des fonds. On est honteux d'avoper que les appointements sont accordés aux professeurs qui se dévouent à l'instruction de nos enfants et dont les efforts sont si mal récompensés. M. Buck, après bien des arguments de nature à soutenir le Conseil, termine en exprimant le vœu que celui-ci comprenne la nécessité de voter les fonds demandés par le Board.

M. Brittin prend la parole et démontre l'impossibilité de faire droit à cette requête, quoique juste. La ville n'est pas plus riche aujourd'hui qu'elle ne l'était il y a 5 ans. Si ses revenus ont augmenté, la population dans les mêmes proportions et avec elle les dépenses de toutes sortes, eau, gaz, pavage, entretien de la ville en général.

Malgré son désir de voir le vœu du School Board se réaliser, il déclare qu'il ne voit pas où l'on pourrait bien prélever les fonds demandés.

M. Claiborne déclare que le Conseil ne votera pas un sou de plus pour les écoles. La subvention est suffisante, et c'est aux membres du School Board de savoir la répartir en donne partie égale devant suffire aux besoins de chaque mois.

Que les écoles restent ouvertes ou non toute l'année, pendant 9 mois ou pendant 8 mois, ce n'est point l'affaire du conseil une fois l'allocation payée. Le School Board a du reste d'autres ressources auxquelles il peut avoir recours en cas de manque de fonds, par exemple le paiement de $1 par tête qu'il a le droit d'exiger de chaque famille qui présente un enfant pour être admis dans une école publique.

Il est peu de jeunes qui, enfant que de cette manière somme dépend la continuation des écoles de jeunes enfants pendant toute l'année, et subsidiairement à la payer ; ceux qui le feraient ne seraient pas dignes que l'on s'inquiétât de l'instruction des jeunes enfants et que Rag Sts oeuvre qu'ils seraient.

La Ville a droit de proportionner ses dépenses à ses revenus, et, si après le paiement d'une subvention elle se trouve une situation compromettante, on ferait un malheureux pas dans le fonctionnement de la ville que sur le vote de l'emprunt, en qu'elle vient d'avoir ordonné que possible. Il n'y a donc rien à ordonner du Conseil, du moins en ce qui concerne la fin de l'année 1889.

Un des membres du School Board interrompt M. Claiborne pour annoncer qu'il avait été question de percevoir la somme de $1 par tête, mais qu'on y a renoncé sur l'avis de l'avocat de la ville qui lui aussi l'avocat du Board, et qui avait déclaré cette mesure illégale et inconstitutionnelle.

M. Buck déclare que le nombre des enfants admis à la rentrée, au mois d'octobre, s'élèvait à 16,000.

Il est aujourd'hui de 19,000, et on peut compter que durant les mois de janvier et février il sera de 24,000 à 25,000 au moins.

Sur motion, la communication du School Board est renvoyée au comité du budget.

Lecture d'un message spécial du maire au sujet des dépenses faites par l'agent Bagnell, envoyé à Lavale pour plaidoyer le Capitol Brady.

Il déclare que le bill présenté au Police Board lui a été soumis à lui, maire, qui a ordonné cette dépense parce qu'il le jugeait nécessaire. Le bill devrait être payé avec des fonds prélevés sur un fonds spécialement affecté à ce genre de dépenses. Il demande que le conseil vote la somme nécessaire au paiement de ce bill.

Le trésorier Hardy demande l'autorisation de remplacer sur le coupé de son cautionnement comme contrôleur le nom de Chas A. Butler par celui de J. A. A. Rousseau.

Le contrôleur présente les offres qui lui ont été soumises pour l'extraction des immondices dans le Gros District par la Firemen's Charitable Association à raison de $36,000 par an, pour la fourniture des médicaments, du pain, de la viande, etc., aux institutions publiques.

Pas d'offres pour la destruction des chiens.

Le contrôleur informe le conseil de la protestations d'un affié de M. L. J. Regan contracteur des fourrières échéant le 30 septembre.

—Rapport du Trésorier pour le mois de septembre :

Balance au 1er sept.	$ 91,564 24
Recettes	744,391 92
Total	$835,956 16
Dépenses	489,391 75
Balance au 1er octobre	$346,564 41

L'avocat de la ville annonce qu'il approuve la pénalité de $25 d'amende prévue dans l'ordonnance relative au jeu.

Communication de l'Association de Drainage des Citoyens, qui soumet le document suivant :

A l'Hon. Maire de la Nouvelle-Orléans et au Conseil de Ville.

Nouvelle-Orléans, 29 octobre 1889.

"Nous prenons la liberté de proposer à votre honorable Assemblée, ainsi qu'il est conforme à la volonté de la population, de prendre certaines mesures avant l'adoption d'un plan pratique de drainage et l'extension de celui-ci pour soulager les habitants de certaines parties de la ville, affligés d'inondations périodiques, et en vue de satisfaire aux besoins de la population qui s'est établie graduellement aux alentours de la ville où il n'y avait auparavant que des terrains vagues.

"Nous saisissons donc l'occasion de vous suggérer la création d'une commission de 9 membres, par exemple, tous commerçants et versés dans la question du drainage, lesquels seraient à une par le Conseil ou nommée par le Maire, comme étant le meilleur moyen d'approfondir la question du drainage et d'arriver à une conclusion satisfaisante et définitive.

Lorsqu'une semblable commission aura été créée et organisée, nous nous prêtons à lui soumettre pour être étudié, un plan de drainage accompagné des devis et de l'évaluation du coût probable de l'entreprise, tout en que de la somme de taxe annuelle requise pour l'accomplissement des travaux.

Le premier devoir de la commission sera d'examiner le présent système, artificiel et naturel, même dans le 5me district (Algier), puis d'examiner les plans qui lui seront soumis et d'inviter toute personne capable de donner une information utile ou désirant exprimer son opinion sur le drainage, à se présenter devant la commission, qui, après une discussion publique de la question, se formera une opinion d'après les informations ainsi recueillies et formulera un plan accompagné de l'estimation de la taxe spéciale nécessaire.

Un rapport sera soumis au Conseil pour lui demander l'adoption de telles ordonnances qui paraîtront le mieux répondre aux besoins pour l'exécution du plan proposé. Les fonctions de la commission cesseront après la présentation du dit rapport au Conseil.

"Si celui-ci adopte le plan et les propositions de la Commission, le tout devra être soumis à l'approbation des contribuables ainsi que la somme de taxes à percevoir annuellement soit pendant une période de dix ans, afin que le projet devienne un fait accompli.

"Il n'y a pas à douter, à notre avis, d'une réponse favorable des contribuables, si le plan présenté, résulte d'une aussi minutieuse enquête. Il serait inutile de proposer une autre élection sans cette enquête. Les propriétaires (en majorité) ne se sont jamais opposé à une faible taxe pour le drainage, mais les propositions doit être accompagnée d'un détail montrant l'emploi de l'argent et de satisfaisantes garanties qu'il sera employé à atteindre le but proposé. La question nous paraît si infiniment importante pour fixer l'attention de notre honorable assemblée.

S. L. LEVY, W. ROGERS,
J. L. GUBERNATOR, EDW. BOOTH,
M. J. BARRETT, H. MCMANUS,
JOHN C. CRIMEN, S. L. HEINZ.

Référé au comité de drainage.

Pétition de propriétaires contre le stationnement des wagons sur les voies, rue des Champs.

Pétition de Martin Ward, relative au curage du canal Melpomène par la compagnie du Mississippi Valley Railroad, ce qui rend les rues impraticables.

Pétition des marchands, relative à la vente de produits aux gares du chemin de fer.

Pétition des bouchers qui demandent la réduction de location de leurs étals.

Ces pétitions sont référées.

Adoption d'une résolution autorisant le maire à signer un contrat avec H. Reegan pour l'enlèvement de la boue provenant du curage du canal d'Orléans.

Le comité de finances propose d'autoriser l'avocat de la ville à passer un contrat avec Fendel Horn pour le paiement de $441 85 qui lui sont dus. Voté.

Le comité des rues et débarcadères propose un amendement à l'ordonnance 4,797, A. S., lequel comitée à ajouter : "Pourvu que dans le but de faciliter les transactions commerciales le voyer soit autorisé à diminuer des autorisations de couvrir les ruisseaux dans telles rues qui ne seraient pas jugées pour justifier cette entreprise." Voté.

M. Landry propose d'autoriser la raffinerie Louisiana à paver avec les pavés belges les trottoirs de la rue Wells entre Douane et Commune. Voté.

Adoption d'une ordonnance autorisant la Independant Cotton Oil Co. (limited) à établir une voie ferrée pour réunir son usine à la voie du chemin de fer de ceinture, avec un Louisiana, par voie des rues Général Taylor et Jourdan.

M. Brittin propose un amendement qui consiste à exiger de la compagnie un cautionnement de $5,000 garantissant l'exécution du contrat.—L'amendement est adopté par 21 contre 4.

M. Hauer propose la construction d'un abattoir dans le 6me et 7me districts.—Voté.

M. Clark présente une ordonnance destinée à supprimer le jeu à la Nouvelle Orléans.

M. Brittin explique que le but de l'ordonnance est de supprimer le jeu dans les salons et les places publiques, mais elle devrait d'étendre aussi aux demeures privées.

M. Prague demande le renvoi de l'ordonnance devant le pénitié. Le Conseil n'y opposa et elle est adoptée par 19 contre 4.

Ont voté non : Desbouchet, Lynd et Prague.

L'ordonnance est ainsi libellée :

"A dater de l'adoption de cette ordonnance, et par la suite une amende de $25, ou à défaut du paiement de celle-ci une condamnation à 30 jours seront imposées pour le recevoir à toute personne de la ville de la Nouvelle-Orléans qui jouera sous dés, aux cartes ou autres jeux et à toute personne propriétaire d'une maison de jeu ou de jeu de hasard, et aussi à tout individu qui prêtera ses ustensiles aux dits propriétaires."

M. L'Hote informe qu'à la prochaine séance il demandera l'élection des membres du bureau des propriétaires des chaudières, conformément à l'ordonnance.

Lecture des ordonnances relatives aux rues.

Lecture de nouvelles ordonnances rédigées sur divers comités et approuvées à huitaine.

Requiem.—Hier soir, à 6 heures, une hécatombe a eu lieu au No 17 de la rue Conrad, quatre jeunes Mexicains, Mesdames de J. R. Byers, donnent leur veille Mme a fini toute occupé de involver sur Mme Conrad, et Byers un ser Brice. Aucun des deux n'a parlé. Byers et Brice sont dit mortes.

Chaud Shortiques.—Le Louisiana Electric Car Co. est en plainte actuellement, et les directeurs manquent qu'en Lafayette ; mais les chaus de la ligne Carrollton sont remplacés par les offices de voyage du système Bibbon.

Les excursions du dimanche—Tous les ans à pareille époque, la compagnie du chemin de fer Louisville & Nashville, on le sait, met fin aux excursions du mercredi et du dimanche qu'elle organise durant l'été et dont profite la population pour passer quelques heures par les jolies plages qui baignent la côte. La Compagnie annonçait il y a quelques jours, à l'Ombre désappointé, mais du public, que la dernière de ces excursions se ferait le 27 de ce mois ; mais aujourd'hui elle se voit forcée de revenir sur cette décision et promet de continuer le service de ses trains de plaisir tant que ses intérêts l'y engageront. Dire que plus de trente-cinq mille personnes ont, cette année, fait ces voyages d'un jour, c'est porter avec éloges de MM. Charles Marshall et John Kilkenny, à la bonne administration laquelle la compagnie, dont ils sont les agents de la Nouvelle-Orléans, doit en popularité.

Blessé.—Hier matin à 2 heures, un individu était entré dans une maison de la rue Gaines, et, après s'être assis auprès de son ami nommé Brille qui causait avec deux femmes, Lelia Williams et Lizzie Burnstein, celles-ci se sont fâchées et, brusquement Lelia, qui sans doute avait bu, a tiré un coup de pistolet dans la tête de celle-ci, et, après s'être assuré que le coup avait complètement fait son effet, elle prit le pistolet et se tira une balle dans le côté droit. Elle a été transportée à l'hôpital et tandis que Brille, qui a laissé parce que la blessure était jugée dangereuse, Lizzie Burnstein a été renvoyée à la station centrale où elle a été enfermée avec sa compagne.

Suicide.—Un conducteur de wagon du nom de Léon Houpp, âgé de 33 ans, agent en lundi soir, avec sa maîtresse, une discussion à la suite de laquelle elle avait mis à la porte, lui signifiant de ne pas revenir chez elle, est rentré chez lui, rue des Marais No 420, hier matin à 9 heures, après avoir achevé de la mort sur sa mère. Il a dit adieu à sa mère et à son père et, passant dans sa chambre, il a avalé le poison. Les médicinés ont été appelés, mais la famille a refusé de laisser emporter le malade à l'hôpital. On désespère de le sauver.

Paragraphes.—Le Dr L. P. Salomon, secrétaire du Bureau de Santé, est de retour de Brooklyn, N. Y., où il a assisté à la Convention de la Société Américaine de Salubrité.

Charbon SPLINT, 45 cts le baril.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Le Scandale des Décorations

Paris, 29 octobre. Le *Journal des Débats* nie que le Prince Bismarck ait exagéré qu'un protectorat français soit établi sur Tunis.

On rappelle que M. Addington, Lord Salisbury et feu le comte de Beaconsfield ont discuté la question tunisienne au Congrès de Berlin en 1878. La France ne montra fort mécontente de la prise de l'île de Chypre par l'Angleterre.

Il lui semblait que par cet acte du gouvernement anglais, l'équilibre de la Méditerranée avait été détruit au détriment de la France.

Lord Salisbury a remarqué que la présence de la France sur les côtés de l'Algérie, avec une force militaire, permettrait à cette puissance, au moment opportun, de faire sentir d'une façon décisive son influence à Tunis. De là, une entente formelle entre la France et l'Angleterre, tandis que Bismarck n'objectait pas.

La France, cependant, étant désireuse de ne pas froisser les sentiments de l'Italie où s'étendent trois ans sans changer la situation, demandant seulement le maintien du *statu quo*.

La France ne désirant pas aller à Tunis, mais ne pouvant pas permettre qu'un 2 occupât aucune concurrence politique sur le même pied qu'elle, sur sa position en Algérie serait alors compromise.

La France, discrètement et pacifiquement, en a averti l'Italie lorsqu'elle a vu que les négociations coloniales de celle-ci étaient dirigées du côté de Tunis, mais l'Italie n'a pas tenu compte des avertissements du gouvernement français. L'auteur de l'article conclut en disant : "Ne serait-il pas préférable d'enterrer le passé et toutes questions qui tendent à diviser l'Italie et la France, et de trouver un plan réellement une amitié plus étroite entre les deux nations ?"

Grève terminée.

Paris, 29 octobre.—La grève des mineurs de charbon français, est terminée.

Le Journal le Gaulois.

Paris, 29 octobre.—Le journal le *Gaulois* écrit que le mariage de Mlle Caldwell et du prince Murat a été ajourné.

Bonne économie.

Paris, 29 octobre.—Le trois pour cent est coté à 87 francs 17 1/2 centimes.

Suicide.

Berlin, 29 octobre.—Le Prof. Gosche, qui occupe la chaire de littérature à l'Université à la Halle, s'est suicidé en se coupant la gorge avec un rasoir.

Nouvelle ligne de vapeurs.

Berlin, 29 octobre.—Un bill a été présenté au Bundesrath autorisant le Prince Bismarck à accorder une concession aux commerçants allemands pour une ligne de vapeurs qui feraient un service régulier dans l'Afrique Orientale.

Le bill pourvoit que le subside accordé à la ligne sera de 900,000 marcs annuellement mais que le maximum de la somme pour le paiement du subside n'excèdera pas dix ans. Il pourvoit en outre que le Prince Bismarck choisira les ports où les vapeurs devront faire escale.

L'Empereur Guillaume.

Berlin, 29 octobre.—L'Empereur d'Allemagne a offert à la municipalité 5,000,000 de marcs pour un monument en l'honneur de son grand-père l'empereur Guillaume. Il est à remarquer que le dit monument doit être érigé près de Schönen.

L'Archiduc Jean.

Vienne, 29 octobre.—Le nom de l'Archiduc Jean a été biffé de la liste de Parmée.

Le Journal World.

Londres, 29 octobre. — Le journal *World* écrit que la Reine ouvrira en personne la prochaine session du Parlement.

M. Blanc Bouchonné.

Londres, 29 octobre.—Le cœur a ordonné à M. Blanc Bouchonné de payer une pension mensuelle de 20 livres sterling à sa femme divorcée, Mlle Agnès Robertson.

Le Général Simmons.

Londres, 29 octobre.—On annonce officiellement que le général Simmons est envoyé comme représentant spécial au Pape pour discuter la question qui a trait à la juridiction de l'Eglise à Malte.

Le contrôleur en chef pour l'Irlande.

Londres, 29 octobre.—M. Balfour, secrétaire en chef pour l'Irlande, part vendredi de Dublin pour Balmoral, la reine ayant demandé un rapport personnel de la situation en Irlande.

La Reine Victoria.

Londres, 29 octobre.—La Reine par déférence pour Lord Salisbury qui a demandé avec instances à Sa Majesté d'ouvrir le Parlement, n'est rendu à son désir.

Incendie désastreux.

Londres, 29 octobre—Les nouvelles reçues de Scutari annoncent que 500 maisons ont été détruites par un incendie.

Sans Mot Dire.

Londres, 29 octobre—D'après les nouvelles reçues de Belgrade, l'ex Roi Milan ignorera sous peu mes partisans.

L'ancien ministre chinois.

Ottawa, 29 octobre—On rapporte que les autorités impériales lui demandent qu'on modifie Paste relatif aux chinois, parce que cela pourrait causer des complications qui perturbent préjudice aux relations amicales avec la Chine.

La Colombie anglaise demande une réduction de la taxe sur les Chinois.

Parlement canadien.

Ottawa, Ont., 29 octobre—On dit maintenant que le parlement canadien s'assemblera le 16 janvier.

La discussion sur le bill des Jésuites, sur les relations en peu tendues entre le Canada et les Etats Unis et sur la possibilité d'étendre les relations commerciales avec les républiques voisines occuperont une grande partie de la session.

Service d'actions de grâces.

St-Pétersbourg, 29 octobre.—Il y a longtemps un an, lorsque le Czar et la Czarine revenaient d'une visite faite au Danemark que le bruit courait que le voyage avait longtemps la majesté, a décrédité peu de Berlin.

Olley et cet même échappé mécanicien ment à la chef.

Dans les 7 actions de grâces ont eu lieu au palais de Gatchina du même décoration de cet événement et la famille impériale y a assisté.

Grève.

Bruxelles, 29 octobre—Cinq mille mineurs employés dans les houillères dans le Borinage se sont mis en grève.

Cela a causé une grande émotion dans le district.

Spectacles.

Bruxelles, 29 octobre—Quatre mille ouvriers se sont joints aujourd'hui aux grévistes à Mons.

Le prochain Jour d'Ouverture.

Bruxelles, 29 octobre.—On dit que l'archiduc Jean d'Autriche a l'intention de faire partie du corps diplomatique du *New York Herald*.

Blanquer.

Belgrade, 29 octobre—Le bruit court que l'ex-roi Milan se portera candidat pour représenter Belgrade au Skupchina. Le siège est vacant.

Les Carlistes.

Madrid, 29 octobre.—La station des Carlistes a été inondée aujourd'hui. Il n'y a pas eu de dépêches du Prince.

Revolte démontrée.

Mexico, 29 octobre, via Galveston.—Le général Bernardo qui, d'après une dépêche reçue hier du Guatemala, était à la tête d'un mouvement révolutionnaire dans le district montagneux sur la frontière de l'Etat de Chiapas, est rétabli depuis le 1er octobre.

Lorsque le général Barrundia a eu que son nom était mêlé à cette prétendue révolution, il est allé voir le représentant de la France accrédité en cette ville et a mêlé avec lui engagé dans cette mouvement révolutionnaire.

Le général Barrundia dit que cette rumeur est fausse, je vais à Guatemala pour recevoir une famille qui arrive de Guatemala.

Hier dans la nuit il a eu une conférence avec le Président Diaz.

Les restes de Vogel, Schweinfurth.

San Francisco, 29 octobre—Le navire des Etats-Unis *Monongahela*, arrivé hier de Sonora, a apporté les restes du Capt. C. M. Schoonmaker, du navire Pendelin, qui s'est noyé pendant la grande tempête du 16 mars. Le *Monongahela* avait quitté Boul les cendres de cadets des navires de guerre Pendelin et Trenton, naufragés à cette même époque.

Le mariage de Mlle Caldwell et du prince Murat.

New York, 29 octobre.—Relativement au rapport que le mariage de Mlle Caldwell et du prince Murat avait été ajourné, M. Eugène Kelly, un des tuteurs de Mlle Caldwell, a dit à un reporter :

"Je ne connais aucune raison pour qu'elle refuse de l'épouser et ne pour même pas faire la conjecture que la question d'argent ait amené ce malentendu, si toutefois malentendu il y a.

"Je ne sais pas allé en Europe pour m'occuper de ces intérêts, car elle est radicalement là-bas par son avoué, qui revient en Europe et d'est occupé de toutes ces négociations financières. Ainsi que je l'ai compris, ces avoués a conseillé à Mlle Caldwell de donner au prince un certain capital et de lui faire une rente annuelle ; mais j'ignore quelle somme a été adoptée.

"Je crois qu'il est naturel pu lui donner deux cent mille piastres, mais cela n'aurait pu matériellement augmenter le montant du don, vu qu'elle ne peut disposer que de la rente provenant de son capital. Je ne crois pas que Mlle n'aurait pas d'enfants, elle peut, par testament, disposer de la propriété à sa mort, mais si elle avait des enfants, ceux-ci héritaient tout de la fortune.

"J'ai vu le prince Murat, et d'après ce que j'ai appris, je suis sûr qu'il est digne de Mlle Caldwell, et je représentais beaucoup d'apprendre que le mariage ne doit pas avoir lieu.

"Je ne sais rien au sujet du prince et je n'ai pas de lettres ou informations en thousiasmant contradictoires à ce sujet. Mlle Caldwell a été gentilhomme, un homme d'esprit et d'éducation.

"Je ne sais rien au sujet de son prétendu dotée, mais je sais que ses amis considèrent que le mariage ne doit pas avoir lieu.

"Je ne sais rien au sujet du prince et je n'ai pas de lettres ou informations